



**COMMUNE DE BRENNILIS**  
**Conseil municipal du 22 mars 2012**  
**PRINCIPALES DECISIONS**

*Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 22 mars 2012 sous la présidence du maire pour examiner ses comptes 2011 et adopter son budget prévisionnel 2012. Le budget de fonctionnement communal a été exécuté à hauteur de 86% en dépenses et 108% en recettes, ce qui a permis de transférer un excédent de fonctionnement de 91.534 € à la section d'investissement. Les budgets de fonctionnement eau et assainissement ont également produit des excédents en 2011. Cette année a vu toutefois de fortes dépenses d'investissement sur le réseau d'eau, ainsi que sur des travaux de rénovation pour l'église et les logements communaux. En 2012 le budget de fonctionnement de la commune sera pratiquement inchangé par rapport à 2011 pour un montant de 641.290 €. Le budget d'investissements – en fait un programme pluriannuel – a été arrêté à 1.202.983 € dont 360.000 € pour la réfection de l'église, 350.000 € pour la bibliothèque – Maison pour Tous, 220.000 € pour la voirie et les autres constructions. Des subventions sont attendues pour ces différents programmes à hauteur de 815.000 €. En matière d'eau et d'assainissement des travaux de rénovation du réseau continueront d'être entrepris, alors que les dépenses de fonctionnement des deux régies continueront d'être équilibrées – les Salaisons de l'Arrée demeurant le principal contributeur en matière d'assainissement collectif. Comme décidé en 2011 par le Conseil, un second cinquième de la redevance de bassin sera incorporé à la facture d'eau. Le budget du Centre Communal d'Action Sociale – CCAS - qui avait fait l'objet d'une discussion début janvier au sein de cette instance a été adopté à hauteur de 16.000 € en fonctionnement. Ce budget inclut un soutien conséquent aux activités de maintien à domicile (ADMR ou association prenant la suite). Les taux locaux d'imposition, qui restent les plus faibles du département, ne seront pas augmentés en 2012. Les comptes administratifs et les budgets prévisionnels ont été adoptés à la majorité des suffrages, les comptes de gestion (soumis par la Trésorerie) à l'unanimité. M. Paul Lannuzel, Trésorier à Pleyben, fera valoir prochainement ses droits à la retraite. Le Conseil municipal unanime lui a donc exprimé ses vœux de retraite heureuse et active ainsi que ses remerciements les plus chaleureux pour la qualité de son accompagnement et de ses conseils tout au long de tant d'années de collaboration fructueuse et confiante.*

**1. Constatation du quorum**

**Étaient présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Sylvie Bihart, Anita Daniel, Jean Faillard, Berc'hed Troadec**

**Absents, excusés: Alexis Manac'h, procuration à Jean Faillard; Carole le Boulanger, procuration à Berc'hed Troadec; Jérôme Cochenec, procuration à Anita Daniel.**

**Assistaient en outre aux travaux/**

- les membres suivants du Conseil d'administration du CCAS: Marcel Buzit, Maryvonne Lemercier, John Turner;
- M. Paul Lannuzel, conseiller financier de la Municipalité
- Mme Sylvie Plassard, secrétaire de mairie

**2. Approbation de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance**

L'ordre du jour a été approuvé avec l'ajout du point suivant: Chantier rénovation église – avenant lot entreprise Molinier

Marcel Gérardin a été désigné comme Secrétaire de séance

**3. Compte rendu du conseil du 8 mars 2012**

Les conseillers présents signent le registre des délibérations

**4. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2011**

Les membres du Conseil municipal ont reçu le 4 janvier 2012 un premier état d'exécution budgétaire au titre de l'année 2011. Ils avaient été saisis en cours d'année (conseils des 30 août et 27 octobre 2011) d'états présentant l'état d'exécution du budget à mi-année et après 9 mois

d'exercice budgétaire. La Commission des Finances élargie aux membres intéressés du Conseil s'est réunie le 16 février 2012 avec la participation de M. Lannuzel, conseiller financier. A cette occasion, l'ensemble des membres du Conseil ont reçu le 12 février les états finalisés d'exécution budgétaire et un avant projet de budgets primitifs pour 2012. Les états joints à la présente note reflètent les projets amendés par la Commission des Finances, après incorporation des décisions d'investissement prises par le Conseil municipal lors de sa réunion du 8 mars 2012. Ils tiennent compte des derniers résultats enregistrés en matière de fiscalité locale. Les comptes et le budget prévisionnel du CCAS avaient été discutés en réunion du Conseil d'administration tenue le 3 janvier 2012.

Les comptes de gestion introduits par M. Lannuzel font apparaître les résultats de clôture suivants pour l'exercice 2011:

Commune, investissement	- 183 882 € 35
Commune, fonctionnement	91 534 € 61
Régie Eaux, investissement	- 102 955 € 94
Régie Eaux, fonctionnement	5 058 € 79
Régie Assainissement, investissement	36 989 € 55
Régie Assainissement, fonctionnement	49 341 € 93

**Exécution des budgets 2011** – Les budgets prévisionnels communaux de fonctionnement et d'investissement ont été ajustés par le Conseil municipal lors de sa séance du 30 août 2011 pour refléter les incidences de la mise en œuvre de la tranche conditionnelle des travaux pour la réfection de l'église, et les conséquences financières du soutien à l'identification et à l'installation d'un nouveau médecin à Brennilis. Les emprunts prévus au budget pour l'investissement communal et l'assainissement ont été réalisés, pour un montant de 164.000 et 69.000 € respectivement.

Pour ce qui concerne la **commune**, le budget de fonctionnement a été exécuté à hauteur de 86% en dépenses et de 108% en recettes, ce qui a permis de transférer des montants non négligeables (53500 €) à la section d'investissements. Les investissements communaux ont atteint 782.940 € en 2011 consacrés pour l'essentiel aux travaux sur l'église – 460.795 € -, à la rénovation des logements et autres bâtiments communaux – 147.327 € -, à la voirie – 83.070 € - et à l'achat d'un hangar en centre bourg – 33.962 €. La charge de l'emprunt a représenté 36.299 €. Si le budget de dépenses d'investissements communaux a été réalisé à 54%, celui des recettes ne l'a été qu'à hauteur de 34%, en raison essentiellement d'une faible rentrée des subventions liées aux travaux sur l'église.

Pour l'**assainissement**, l'exercice 2011 a connu, en dépense de fonctionnements, un taux de réalisation de 84 % à 85.439 €, avec des recettes atteignant 147.773 € (montant exceptionnellement élevé en raison du « rattrapage » d'une tranche de redevance non appelée en temps utile en 2010 auprès des Salaisons de l'Arrée). La redevance annuelle 2011 des Salaisons de l'Arrée s'est élevée à 68.174 € 72 (coefficient 0,84 contre 0,74 en 2010). En investissements, les dépenses se sont montées à 54.234 € provenant essentiellement d'une panne sur une turbine qu'il a fallu remplacer, et de la charge de l'emprunt.

Pour l'**eau**, les dépenses de fonctionnement n'ont représenté que 78 % du montant budgété, soit 35628 € mais la facture correspondant à l'approvisionnement – relativement important en cette année sèche – reçu de la commune de la Feuillée – n'ayant pas été reçue dans le courant de l'année civile. Les recettes de fonctionnement ont représenté 89% des prévisions – l'écart provenant pour la plus grosse part d'une surestimation du montant attendu de la redevance de bassin. Les factures d'eau représentent un montant de 31.146 € - 94 du prévisionnel. En matière d'investissements, les dépenses engagées se sont élevées à 80.821 € provenant pour la plus grosse part de travaux d'entretien effectués sur le réseau – 72.564 €.

Pour le **CCAS**, les incertitudes liées à la situation juridique de l'ADMR ont conduit à différer, à la demande de l'Association, le versement de la contribution du Centre à la couverture du déficit structurel. En 2011, l'ADMR a presté 8456 heures sur Brennilis ce qui, pour un déficit structurel de 1€55 de l'heure, représente une subvention de 2.452 € (1/4 des 3/4 du déficit structurel).

- Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité

- Les comptes administratifs sont adoptés selon ce qui suit:

- CCAS, 8 voix pour, 2 abstentions

- *Commune, 6 voix pour, 4 contre*
- *Eau, 8 voix pour, 2 abstentions*
- *Assainissement, 8 voix pour, 2 abstentions*

##### 5. *Vote des budgets primitifs 2012*

**Budgets prévisionnels 2012** – En introduisant les documents budgétaires, le maire précise que les budgets soumis sont basés en fonctionnement sur des hypothèses de contrôle strict des dépenses et d'évolution raisonnable des recettes à fiscalité égale sous réserve des décisions déjà prises d'étalement de certains ajustements (redevance agence de l'eau) et en investissement sur la continuation et la mise en œuvre progressive des programmes municipaux (église, maison pour tous – bibliothèque, entretien et sécurité voirie, entretien assainissement, rénovation réseau d'eau, entretien bâtiments communaux et école, équipement technique).

**Commune, Fonctionnement** – Le budget présenté en dépenses est globalement pratiquement inchangé par rapport au budget prévisionnel 2011 à 641.290 €. Dans ce contexte général d'équilibre, une attention particulière sera apportée à la maîtrise des dépenses sur certains postes comme les assurances (renégociation des contrats en cours ou l'électricité. La mutualisation des efforts au sein du RPI pourra peut-être permettre une limitation des frais liés aux fournitures scolaires. Les résultats de l'année 2011 permettent par ailleurs d'anticiper un transfert plus substantiel de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Les charges d'intérêts prévisionnelles s'établissent à 30.410 € toutes charges confondues (emprunts et ligne de trésorerie) soit moins de 5% des recettes de fonctionnement. Pour ces dernières, elles proviendront à près de 50% (314.582 €) de la dotation de compensation représentant le montant – gelé – des transferts de compétence fiscale effectués au début des années 2.000 au profit de la Communauté de communes du Yeun Elez. Les contributions directes représentent 21% des recettes (138.776 €), d'autres taxes et dotations de l'Etat (pylônes électriques, doits de mutation, compensation TP etc.) 20% (126.700 €), et le produit de services rendus (remboursement sur frais de personnel, recettes école, concessions, camping, etc.) 10% (61.400€).

**Commune, Investissement** – Le budget en fait pluriannuel d'investissements prévisionnel s'établit à 1.202.983 € pour 2012, contre 1.454.400 € en 2011. Le déficit d'investissement constaté en 2011 soit 183.883 € représente 15% du montant prévisionnel des dépenses. La charge de l'emprunt est provisionnée à hauteur de 50.400 € soit 4% des dépenses. Autrement, ces dernières correspondent au tableau suivant, pour les opérations les plus importantes:

Opération	Montant € 2012	Subventions attendues	Charge nette	Observations
<i>Réfection Eglise</i>	<i>360.000</i>	<i>696.000</i>	<i>- 336.000</i>	<i>2010 + 2011: dépenses 784 K€, subventions 231K€</i>
<i>MPT-Médiathèque</i>	<i>350.000</i>	<i>116.000</i>	<i>234.000</i>	<i>Y c. équipements. Subventions en cours réévaluation par la SAFI</i>
<i>Voirie</i>	<i>80.000</i>	<i>3.000</i>	<i>77.000</i>	<i>Pg. Commission, y c. accessibilité et petit patrimoine</i>
<i>Constructions</i>	<i>70.000</i>	<i>-</i>	<i>70.000</i>	<i>Cabinet médical, charpente maison Toullec, église, hangar Guyomarc'h, terrain tennis</i>
<i>Terrains</i>	<i>70.000</i>	<i>-</i>	<i>70.000</i>	<i>Maison Breton</i>

En matière de recettes, outre les subventions attendues (qui pour ce qui est du Conseil général sont souvent moins importantes que prévues en raison de l'application d'un coefficient dit de solidarité qui, en 2012, s'élève à 0,54 pour notre commune, contre 0,57 en 2011 soit une diminution de l'ordre de 5% des apports promis par l'assemblée départementale. Le fonds de compensation TVA est prévu à hauteur de 77.548 € contre 22.508 € en 2011 (remboursement

basé sur les dépenses 2010). Ces différents éléments permettent de diminuer les besoins de financement (emprunt) par rapport au prévisionnel 2011.

**CCAS** – Le budget prévoit une stabilité des dépenses pour les fêtes et cérémonies (3.000 €) et les secours d'urgence (3.000 €). Le poste « autres secours » inclut deux annuités de subventions à l'ADMR et le loyer correspondant au logement du médecin et de sa famille en attendant que le cabinet atteigne le seuil de rentabilité – prévisions sur six mois, avec remboursement par le budget municipal.

**Assainissement** – Les dépenses de fonctionnement sont provisionnées à hauteur des recettes attendues soit 114.841 € y compris un virement de 8.333 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. En investissements, le renouvellement de l'informatique et le solde des dépenses correspondant à la panne de la turbine en 2011 représenteront 17.500 €. Les dépenses de construction sont provisionnées à hauteur de 30.000 €. La charge de l'emprunt représentera 22.226 €. Le solde d'exécution positif en 2011 de la section d'investissement (36.989 €) et un remboursement à hauteur de 10.996 € du fonds de compensation TVA couvrira l'ensemble des dépenses d'investissement prévues.

**Eau** – Les dépenses de fonctionnement sont provisionnées à 47.770 €, soit une hausse de 4% (1.920 €) par rapport au budget 2011 provenant essentiellement des intérêts à courir de l'emprunt que la situation structurellement déficitaire de la gestion de cette régie rend inéluctable et du règlement des achats d'eau en provenance de la Feuillée au titre de l'année 2011. Du point de vue recettes, l'équilibre est atteint par l'appel de la deuxième tranche de la redevance de bassin (appel par cinquièmes de la redevance Agence de l'eau, délibération du Conseil municipal du 22 mars 2011) et une augmentation de la subvention communale (10.570 €, soit 22% des dépenses de fonctionnement). En investissements, il est prévu de poursuivre les travaux de rénovation du réseau – liaison Kerveur – le Bourg et Kerflaconnier-le Bourg – comme préconisé par la Commission Eau-Assainissement selon chiffre de la société AEH. Des études seront également entreprises pour apprécier l'opportunité et le coût de la remise en peinture intérieure du château d'eau. Le budget d'investissement de la régie des eaux sera équilibré par l'emprunt, à hauteur de 202.453 €. Le Conseil prend note de ce qu'un emprunt à hauteur de 120.000 €, tel que prévu au budget 2011, est en cours de mobilisation – les premiers remboursements correspondant étant inscrits en dépenses au budget 2012 de la régie des eaux.

*Après en avoir délibéré le Conseil d'administration du CCAS adopte son budget prévisionnel 2012 (fonctionnement et investissement) par 8 voix pour et 2 abstentions.*

*Le Conseil municipal prend les décisions suivantes:*

- *Adopte le budget prévisionnel de la Commune en fonctionnement et investissement par 7 voix pour et 4 voix contre*
- *Par 9 voix pour, 2 abstentions, Inclut dans les factures de redevance eau une seconde tranche de 1/5 de la redevance de bassin (confirmation de sa délibération du 22 mars 2011)*
- *Par 9 voix pour, 2 abstentions adopte le budget prévisionnel 2012 de la régie d'assainissement (fonctionnement et investissement)*
- *Par 9 voix pour, 2 abstentions adopte le budget prévisionnel de la régie des eaux (fonctionnement et investissement).*

#### **6. Admissions en non valeur**

Le Conseil saisi de propositions de la Trésorerie de Pleyben pour l'admission en non valeur de quelques créances trop anciennes ou d'un montant trop faible pour faire l'objet d'un recouvrement forcé décide à l'unanimité de l'admission en non valeur de créances représentant pour les factures d'eau 313 € 54 et pour les factures d'assainissement 196 € 76.

#### **7. Vote des taux d'imposition**

Par 9 voix pour et 2 abstentions, le Conseil décide de reconduire en 2012 les taux d'imposition 2011 pour les impôts locaux (part communale) à savoir :

Taxe d'habitation	8,48 % (moyenne départementale 13,25 %)
Taxe foncière (bâti)	6,09 % (moyenne départementale 14,75 %)
Taxe foncière (non bâti)	25,76 % (moyenne départementale 37,93 %).

Le maire indique qu'il pourra être nécessaire de revoir à la hausse la fiscalité locale en 2013 – les recettes communales dépendant à près de 50% de la dotation de compensation de la Communauté de communes, dont l'assise financière risque d'être fragilisée lors du désengagement éventuel d'EDF des sites de Brennilis. Paradoxalement, la commune est riche

(assiette fiscale élevée) mais ses habitants sont relativement pauvres. Il conviendra donc en cas de changements dans la fiscalité locale de rechercher un impôt de bon rendement, mais ne pesant pas trop lourd sur les contribuables modestes.

#### **8. Situation financière**

Le Premier adjoint précise au Conseil que la trésorerie au 21 mars 2012 présente un solde de 209.073 €.

Le Conseil prend note du tableau de répartition de la dette pour l'année 2012 représentant pour le budget de la commune (4 emprunts souscrits en 2004, 2007 et 2011) un amortissement de 50379 € 17 et des intérêts de 23157 € 25 – capital initial 714.000 €, pour le budget assainissement (2 emprunts souscrits en 2009 et 2011) un amortissement de 22225 € 08 et des intérêts de 14007 € 16 – capital initial 361.000 €, pour le budget eau (1 emprunt souscrit en 1982) un amortissement de 1288 € et des intérêts de 157 € 78 – capital initial 11433 € 68.

#### **9. Chantier rénovation église – avenant lot entreprise Molinier**

Il y a une plus value de 1044 € HT – 1248 € 62 TTC – sur le lot n. 5 (Polychromie) des travaux de rénovation de l'église correspondant à : restitution de polychromie sur l'entrait neuf du bras de transept sud ; peinture d'un culot supplémentaire ; peinture sur linéaire supplémentaire de corniche neuve. Sur recommandation de l'architecte, le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'avenant correspondant.

#### **10. Questions diverses**

Le Conseil municipal du 22 mars sera probablement le dernier auquel participera M. Paul Lannuzel, Trésorier, qui a l'intention de faire valoir prochainement ses droits à la retraite. Le Conseil municipal unanime a donc exprimé ses vœux de retraite heureuse et active à M. Lannuzel, et lui a exprimé ses remerciements les plus chaleureux pour la qualité de son accompagnement et de ses conseils tout au long de tant d'années de collaboration fructueuse et confiante.

*JV Gruat, 22 mars 2012*



**M. Lannuzel reçoit en souvenir une édition spéciale de la Gazette de Brennilis**